MORTIER DE RÉPARATION À RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE

MORTIER DE RÉPARATION SANS RETRAIT À HAUTE ADHERENCE, AVEC PRISE NORMALE ET DURCISSEMENT RAPIDE. EFFICACE DE 5 A 60 MM D'ÉPAISSEUR

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE est un mortier hydraulique de réparation, monocomposant, prêt à l'emploi, à retrait compensé, renforcé par des résines et des fibres synthétiques.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE possède une porosité très fermée offrant une excellente tenue à l'eau de mer et aux eaux à forte teneur en sulfate.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE est caractérisé par ses résistances mécaniques très élevées, sa forte compacité et sa haute adhérence sur béton.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE ne contient ni chlorure, ni particules métalliques.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE protège les armatures métalliques contre la corrosion.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE résiste aux cycles gel-dégel, aux sels de déverglaçage et présente une excellente tenue à l'eau de mer et aux eaux sulfatées. Sa thixotropie lui confère des résistances très élevées à partir de 2 jours.

DOMAINES D'APPLICATION

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE est particulièrement conseillé pour la restructuration des bétons, chapes minces, formes de pente, terrasse, piliers, voûtes, dalles, radiers et le renforcement des structures fragilisées : acrotères, balcons, corniches.

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE est particulièrement conseillé pour la réparation et le bouchage jusqu'à 6 cm d'épaisseur :

- lèvres de joints
- nez de marches
- éléments préfabriqués
- épaufrures
- nids d'abeille

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Liants hydrauliques, Ciment NF EN 197-1, charges minérales NF EN 12620 et 13139, fibres et adjuvants spécifiques
Aspect :	Poudre
Couleur :	Gris
Granulométrie :	0 à 2 mm
Densité de la poudre :	1,36
Densité de la gâchée :	2,2
pH de la poudre :	+/- 12,5
Epaisseur d'application :	5 à 60 mm
Pâte utilisable à 20°C :	45 minutes
Temps de fin de prise à 20°C :	1 Heure 30
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 35°C
Adhérence sur béton rugueux par flexion sur prisme évidé :	à 28 jours = 7,5 MPa
Adhérence sur béton rugueux par traction à 28 jours :	4 MPa
Adhérence par traction après 100 cycles de –20°C à + 50 °C :	3 MPa
Tenue aux chocs répétés après 100 cycles :	50 chocs sans éclats
Résistance à la compression :	à 15 heures = 26 MPa à 1 jour = 34 MPa à 2 jours = 46 MPa

	à 7 jours = 62 MPa à 28 jours = 78 MPa
Résistance à la traction (flexion) :	à 15 heures = 5 MPa à 1 jour = 7 MPa à 2 jours = 8 MPa à 7 jours = 11 MPa à 28 jours = 14 MPa
Comportement au feu :	M0

PROCÈS VERBAUX - RÉFÉRENCES

Ciment Norme NF EN 197-1. Charges minérales Norme NF EN 12620 et NF EN 13139.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 – Préparation des supports

Les supports devront être propres, dégraissés et débarrassés de toutes les parties non adhérentes, traces de peinture, d'huile de décoffrage et des laitances. Eliminer les parties détériorées et les laitances par piquage.
Ne pas appliquer MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE sur des sols gelés ou en cours de dégel.
Les fissures actives présentes seront traitées avant enduisage.
Les aciers seront brossés ou sablés pour éliminer la rouille et traités soit avec notre convertisseur de rouille : CONVERTISSEUR DE ROUILLE ET INHIBITEUR DE CORROSION ou encore avec notre passivant : DÉCAPANT LIQUIDE DU BÉTON ET DE LA ROUILLE. Pour une impression et une protection des fers, utiliser PRIMAIRE ÉPOXY ANTI CORROSION.
Humidifier le support à refus avant l'application et éliminer l'excédent d'eau résiduelle.

2 – Mise en œuvre

Gâchage manuel pour les petites quantités, ou à l'aide d'un malaxeur électrique pendant 3 minutes pour des quantités plus importantes, à raison de 3,5 à 4 litres d'eau pour 25 kg de poudre.
Temps de mélange : 3 minutes minimum.
Temps de repos de la pâte : 2 minutes.
Délai d'utilisation de la gâchée : environ 1 heure à 20°C.
Une fausse prise à +10 minutes se produit. Ne jamais rajouter d'eau pendant le re-malaxage.

3 – Application

Appliquer à la truelle en épaisseur minimale de 5 mm. Pour de grandes surfaces la projection pourra être envisagée. La finition pourra être talochée fine ou lissée. Pour une application sur supports lisses, réaliser un gobetis à l'aide de COLLE D'ACCROCHAGE ET D'ÉTANCHÉITÉ ou un bouchardage. Après l'application, protéger le mortier de la dessiccation trop rapide par application d'un produit de cure ou par humidification de la surface enduite, utiliser notre RÉGULATEUR DE SÉCHAGE DU BÉTON, pulvériser directement sur le mortier frais ou encore saupoudrer de sable à refus.

4 – Consommation

2 kg par m² et par mm d'épaisseur.

5 – Finition

MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE peut rester brut ou recouvert par des peintures non saponifiables, des enduits décoratifs hydrauliques ou plastiques.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Ne travailler que par température comprise entre + 5°C et + 35°C. MORTIER DE RÉPARATION A RETRAIT COMPENSÉ DE DURCISSEMENT RAPIDE ne doit pas être utilisé sur support gelé ou en cours de dégel. Ne pas appliquer en épaisseur inférieure à 5 mm. Pour les utilisations sur de grandes surfaces, respecter les règles habituelles concernant les joints.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports. A l'abri de l'humidité.
Stockage et conservation : 6 mois en emballage d'origine fermé dans des locaux secs, à l'abri de l'humidité.

TEINTE

Gris

CONDITIONNEMENTS

Pot : 6 kg
Seau : 12,5 kg
Sac : 25 kg

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2006.